

Permis piéton



Le mardi 14 juin, les élèves de CE2 et du dispositif Ulis ont passé leur permis piéton.

En amont, les élèves avaient travaillé en classe sur les bonnes attitudes à adopter pour se mettre en sécurité lorsqu'on est piéton. Mais aussi sur les dangers de la route.

L'épreuve du permis piéton consistait à répondre à 12 questions sur les dangers, les panneaux de circulation...

Félicitations aux lauréats !

